

Aperçu des changements Tarifs et services des colis

En vigueur à compter du 15 janvier 2018,
à moins d'indication contraire



Le présent aperçu constitue un avis des changements qui ont une incidence sur les services que vous utilisez ou qu'un utilisateur autorisé de votre convention conclue avec Postes Canada utilise. **Veillez communiquer ces renseignements aux représentants appropriés au sein de votre entreprise.**

Voici les produits touchés par les changements apportés aux tarifs et aux services en 2018 :

Régime intérieur

Priorité^{MC}
Xpresspost^{MC}
Xpresspost^{MC} certifié
Enveloppes bancaires Xpresspost^{MC}
Colis accélérés^{MC}
Colis standard^{MC}
Documents de bibliothèque

É.-U. et régime international

Priorité^{MC} Mondial
Xpresspost^{MC} – É.-U. et International
Colis accélérés^{MC} – É.-U.
Colis-avion et Colis de surface du régime international
Petit paquet^{MC} – É.-U. et International
Paquet repérable^{MC} – É.-U. et International

Majoration tarifaire moyenne

Alors que le cybercommerce et les volumes de colis poursuivent leur croissance, nous rajustons nos tarifs afin de pouvoir répondre à une demande accrue et satisfaire aux attentes des détaillants et des consommateurs, qui veulent une plus grande commodité, ainsi que plus de flexibilité et de contrôle. L'alignement de nos tarifs sur le marché nous permet aussi de continuer d'investir dans nos établissements, notre réseau et nos produits.

Régime intérieur

L'augmentation moyenne totale des tarifs des services de colis du régime intérieur sera de 4,0 % pour la plupart des clients selon leur profil d'expédition individuel; cette augmentation est conforme à l'augmentation de 2017.

É.-U. et régime international

Les tarifs des services de colis à destination des États-Unis et du régime international, selon les profils d'expédition individuels, augmenteront en moyenne de 1,2 % pour la plupart des clients.

Changement du facteur de densité pour les Colis accélérés

- Pour s'aligner sur les concurrents, Postes Canada utilisera un facteur de densité de 5 000 pour les Colis accélérés. Les services Priorité et Xpresspost ont adopté un facteur de densité de 5 000 en 2015. Pour les Colis standard, on continuera d'utiliser le facteur de densité actuel de 6 000.

Nouvelle catégorie de poids de 0 g à 100 g pour les articles Petit paquet par avion et Paquet repérable

- Les services Paquet léger seront éliminés, et nous recommanderons plutôt notre service à valeur ajoutée Petit paquet, qui offre plusieurs avantages, dont les suivants : un nombre inférieur de restrictions en matière de dimensions, la capacité d'imprimer des étiquettes en ligne, des délais de livraison améliorés et une nouvelle catégorie de poids de 0 g à 100 g.

Supplément pour commandes en suspens

- Un nouveau supplément de 25 \$ sera appliqué à toutes les commandes qui sont suspendues pendant le processus de validation automatisée du système. Les commandes en suspens requièrent une intervention manuelle pour régler le problème et retraiter le fichier (p. ex. lorsqu'il manque de l'information obligatoire comme le poids, le code postal ou le contenu).

Nouvelles étiquettes d'expédition manuelles et enveloppes prépayées

La dernière phase du projet des nouvelles étiquettes commence le 15 janvier 2018 et concernera les étiquettes d'expédition manuelles et les enveloppes prépayées. Les nouvelles étiquettes sont plus faciles à lire, et les modifications permettent de normaliser toutes les étiquettes. Voici les principaux changements qui ont été apportés :

- L'adresse de destination est maintenant dans le haut de l'étiquette plutôt que dans le bas.
- Le code à barres occupe une place plus importante.
- La case de l'option Signature figure maintenant au milieu de l'étiquette.

Rappel : Élimination des étiquettes Petit paquet sans code à barres

Les étiquettes manuelles (sans code à barres) du service Petit paquet seront éliminées le 15 janvier 2018. Vous ne pourrez plus en commander, mais vous pourrez écouler vos stocks.

Pour continuer d'utiliser les services Petit paquet, vous pouvez apporter vos articles à n'importe quel bureau de poste automatisé pour qu'on y appose des étiquettes avec code à barres. Vous pouvez aussi utiliser une plateforme d'expédition électronique, comme nos Outils électroniques d'expédition (OEE), pour créer des étiquettes codées à votre lieu d'affaires. Le logiciel OEE est une application d'expédition protégée qui vous aide à préparer vos envois en utilisant des étiquettes avec code à barres, crée vos documents d'expédition, fait le suivi de vos envois et fournit des estimations pour nos services d'expédition, tarifs et options.

Si vous êtes membre du programme Solutions pour petites entreprises ou si vous êtes un client commercial sans convention de colis, c'est l'outil Colis clic qu'il vous faut. Nous vous rappelons que l'outil Colis clic a été conçu pour les clients qui expédient moins de 50 colis par jour. Si vous expédiez un nombre plus élevé de colis, vous devez utiliser les OEE 2.0. Nous vous encourageons à visiter notre site Web, postescanada.ca/oee, pour apprendre la façon de s'inscrire et d'utiliser les OEE avant de manquer d'étiquettes.